

Formation

Formation en ligne sur ordinateur

Les élèves de l'Ecole de la deuxième chance peuvent préparer une certification en bureautique en progressant, à leur rythme. Pendant ou en dehors des cours.



Jean-Marie Fleurot et Thierry Lubar : « Les élèves progressent à leur rythme et présenteront la certification lorsqu'ils auront acquis les connaissances ».

Depuis un mois, les élèves de l'Ecole de la deuxième chance qui le souhaitent, peuvent suivre une formation personnalisée : le PCIE ou passeport de compétences informatique européen.

« Il s'agit d'une certification reconnue par les professionnels, qui valide l'acquisition d'un certain nombre de connaissances », explique Jean-Marie Fleurot, gérant de « Sésame on line », qui a mis en place le dispositif à l'Ecole de la deuxième chance, faubourg de Lyon.

Le principe est basé sur la souplesse. « Les élèves progressent à leur rythme, sur ordinateur. A l'école ou à la

maison, grâce à des codes d'accès », précise Thierry Lubar, formateur en informatique.

« Le programme mémorise la progression de l'élève et valide ce qu'il a déjà acquis ».

Le module comporte sept rubriques sur la bureautique et l'informatique : connaissances générales, gestion de documents, traitement de textes, tableur, base de données, présentation assistée par ordinateur et navigation sur le web et messagerie.

Pour valider la formation, l'élève doit présenter quatre modules au choix.

« L'évaluation se déroule lorsque le candidat est prêt. Nous sommes agréés centre d'examen, mais les tests se dérouleront au pôle Numerica à Montbéliard ».

« Le jeune passera d'abord deux modules, chacun ayant une durée maximale de 35 minutes, puis les deux autres ultérieurement ».

Pérenniser le projet

En cas d'échec, les élèves peuvent repasser le test, dans un délai d'un an.

« Cette formation est certes utile pour un futur emploi, mais elle l'est surtout pour la vie sociale », insiste Thierry Lubar.

« Aujourd'hui, on est vraiment pénalisé lorsqu'on ne maîtrise pas l'ordinateur et internet. Les annonces d'emploi sur consultables en ligne, on peut déclarer ses impôts sur internet, etc. ».

La PCIE a fait son entrée il y a un mois à l'Ecole de la deuxième chance. La formation a été proposée à un premier groupe d'élèves. Cinq des quinze jeunes la suivent actuellement.

Et deux poursuivent les exercices en dehors de l'école, en se connectant depuis chez eux.

« Les débuts sont encourageants. Notre objectif, désormais est de pérenniser le projet et de l'étendre à de nouveaux groupes ».

Isabelle PETITLAURENT